SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
Formation initiale (SST)

Public visé :
Personnes devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.

Prérequis :
Utilisation usuelle de la langue française

Durée :
- 14 heures en présentiel uniquement
- Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession (à définir par le médecin du travail).

Nombre de participants par groupe :
Minimum 4 participants et maximum 10

Périodicité :
- La validité du certificat SST est fixée à 2 ans.
- La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage de MAC SST tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives

Textes officiels se rapportant à l'action de formation :
- Articles L4121-1 à L4121-3, L4141-2, R4141-3, R4141- 13, R4141-17 à R4141-20 et R4224-14 à R4224-16 du code du travail.
- Document de référence INRS.

Objectif général de la formation :
A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail

Validation : L'évaluation continue, définie par l'INRS, permet si elle est favorable, de délivrer un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail. Pour rester valable, ce certificat valable 24 mois impose une formation continue obligatoire

Contenu de la formation :
- Enseignements théoriques
  - Module 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail :
    ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
    ✓ Protéger de façon adaptée.
    ✓ Examiner la victime.
    ✓ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
    ✓ Secourir la victime de manière appropriée.
  - Module 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :
    ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
    ✓ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
    ✓ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Enseignements pratiques
  - Exposés interactifs, démonstrations, études de cas
  - Mises en situation d'accidents du travail simulés.

Analyse des besoins des bénéficiaires
Les sujets développés lors de la formation à la prévention des risques professionnels rendent le sauveteur secouriste du travail plus conscient des causes de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif. Il contribue ainsi à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et pourra, le cas échéant, apporter son concours à la rédaction du document unique concernant l'évaluation des risques, mais également faire remonter les informations nécessaires à son actualisation

Sanction de l'action
- Fiche d'évaluation certificative de l'INRS.
- Certificat d'Acteur SST, en cas de réussite à l'épreuve finale.

Codes de la formation
Formacode 42829 – Sauvetage secourisme du travail
NSF 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité

Moyens d'encadrement :
- Organisme de formation déclaré à la DRIEETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif et d'un Service Qualité.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOPI règlementairement exigé pour les développeurs de compétences
- Organisme titulaire d'une Habilitation de l'INRS pour les formations d'acteurs SST
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD).

Moyens et méthodes pédagogiques :
- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires du certificat « Formateur SST » ou « Formateur de Formateurs SST » en cours de validité.
- Cette formation doit être réalisée par un formateur d'un organisme habilité par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation ou disponible en ligne sur l'espace apprenant.

Moyens d'évaluation individuelle des acquis :
- Evaluation formative théorique et pratique.
- Deux évaluations certificatives selon la grille certificative de l'INRS.

Moyens techniques à disposition :
- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : mannequins permettant la réanimation cardio-pulmonaire, plan d'intervention magnétique, défibrillateur d'entraînement et outils permettant la réalisation de cas concrets selon des scénarios définis (mis à disposition par le formateur)
- En cas de formation groupe sur un de nos centres, ces moyens pourront vous être mis à disposition.

Sécurité et hygiène :
- En cas de formation sur l'un de nos centres, les consignes sanitaires et le règlement intérieur seront affichés sur place.
- En cas de formation dans les locaux de l'entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaires.

Accessibilité (handicap) :
- Nous avons des centres de formation accessibles aux personnes en situation de handicap (nous consulter).

Qualité de la prestation :
- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Tarifs :
- Inter : à partir de 290.00€HT
- Intra : à partir de 1390.00€HT